

Le BPJEPS est un diplôme d'état classé au niveau IV du répertoire national des certifications professionnelles (niveau équivalent au Baccalauréat).

Fonctions exercées par le titulaire du BPJEPS Judo Jujitsu

- Il enseigne auprès de tous types de publics (publics du club, scolaires, personnes en situation de handicap...).
- Il enseigne les différentes formes de pratique (judo, jujitsu, taïso).
- Il exerce son activité en autonomie pédagogique dans le domaine du Judo Jujitsu.
- Il conduit des actions d'éveil, d'initiation, de découverte d'apprentissage et d'enseignement jusqu'au premier niveau de compétition.
- Il prépare aux grades et à l'obtention des DAN.
- Il participe au fonctionnement et à la vie de sa structure.

Employeurs potentiels

Le titulaire du BPJEPS peut intervenir dans des structures tels que :

- Les associations sportives et/ou socio-éducatives.
- Les collectivités territoriales.
- Les écoles et universités.
- Les établissements divers d'APS.
- établissement de santé ...

Évolution de la carrière

Possibilité de promotion sociale vers des qualifications de niveaux supérieurs (V, VI) par l'accès aux formations DEJEPS et DESJEPS, permettant d'accéder à des postes de responsabilités dans les différentes structures :

- Coordination d'équipes.
- Gestion.
- Conception de projet de développement.

BPJEPS

MENTION JUDO JUJITSU



Saison 2023/2024

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Diplôme délivré par :

le Ministère des Sports.

Formation en alternance organisée par :

la ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Judo.



LIGUE DE JUDO
Bourgogne-Franche-Comté

La formation se déroulera du **09 Septembre 2023 au 27 juin 2024*** avec alternance de formation en centre et en structure.

- Date limite d'inscription : **25 août 2023**
- Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site internet de la ligue BFC de Judo onglet «FORMATIONS» :
<https://liguebfc.ffjudo.com/bpjeps>
- Positionnement : **09 Septembre 2023**

Tarifs :

- Frais d'inscription à **50€**
- Frais pédagogiques : **6900€** (sans allègement)

Hébergements / Restauration :

- Possibles sur sites de Dijon et Besançon sur tarifs conventionnés (facultatifs, sur demande du stagiaire).
- Prise en charge des frais annexes (hébergement et restauration) par l'organisme de formation sur les stages nationaux.

Dispositifs d'aides financières :

- Formation ouverte à l'apprentissage. Aide de l'état de 6000€ pour tous la première année du contrat, versée aux employeurs pour les contrats signés sur l'année **2023**.
- Différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent aux stagiaires de bénéficier de prises en charge ou d'aides.

Pour vous accompagner dans vos démarches, Thierry CAQUINEAU, Responsable Administratif et Financier de la Ligue BFC de Judo se tient à vos disposition :

Tél. : 06.25.23.59.70 - mail : thierry.caquineau@ffjudo.com

CONTACTS :

Olivier CHAUVIN
DTR Judo BFC

tél : 06.81.52.65.00
mail : olivier.chauvin@ffjudo.com

Corinne GEORGET
Secrétariat de la ligue

Antenne Dijon
tél : 06.01.57.32.09
mail : ligue.dijon@bfc-ffjudo.com

* Dates non contractuelles susceptibles de modification

Volume de formation :

600 heures pédagogiques + 300 heures en structure.

- 489 heures de formation pédagogique en centre à Dijon, Besançon et FFJDA (stages nationaux).
- 71 heures «HIF» Heures Individuelles de Formation.
- 40 heures de Formation Ouverte à Distance.

Compétences et évaluations visées :

- **UC1** : Encadrer tout public dans tous lieux et toutes structures **(21 H)**.
- **UC2** : Mettre en œuvre un projet d'animation **(78 H)**.
- **UC3** : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage **(135 H)**.
- **UC4** : Mobiliser les techniques pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage **(255 H)**.

3 évaluations formatives, **3** épreuves certificatives, **3** épreuves de rattrapage

Conditions d'accès :

(accessibilité pour les personnes à mobilité réduite) 

- Être âgé de 18 ans minimum le jour de l'examen **(mai 2024)**.
- Être titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent.
- Être titulaire du 1^{er} DAN Judo Jujitsu délivré par la CSGDE.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement du judo-jujitsu datant de moins de 3 mois à la date d'entrée en formation (Cf. certificat médical dossier inscription).

Équivalences - allègement de formation

Les titulaires d'un certificat / diplôme mentionné ci-dessous seront dispensés des UC de formation équivalent et peuvent être allégés du coût correspondant aux UC suivants :

- Animateur suppléant / CFEB = UC1
- CQP MAM = UC1 ET UC3

Lien des équivalences : <https://urlz.fr/id13>



DOSSIER D'INSCRIPTION

DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE DU SPORT

À RETOURNER À LA :

LIGUE BFC JUDO
DOJO RÉGIONAL
19 RUE PIERRE DE COUBERTIN
21000 DIJON

LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST À RETOURNER
COMPLET AU PLUS TARD :

LE 25 AOÛT 2023

ATTENTION :

AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU POSTÉ
APRÈS LA DATE DE CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS NE SERA PRIS EN COMPTE.

POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES À LA FORMATION IL EST CONSEILLÉ DE CONTACTER :

LIGUE BFC (SITE DIJON) – 06 01 57 32 09 - LIGUE.DIJON@BFC-FFJUDO.COM

Responsable administratif :

CAQUINEAU Thierry

06.25.23.59.70

thierry.caquineau@ffjudo.com

DTR Judo BFC :

CHAUVIN Olivier

06.81.52.65.00

olivier.chauvin@ffjudo.com

Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Judo - Fédération Française de Judo et Disciplines Associées

Organisme de Formation N° 27250300025 - Siret : 82124122100018

3 Avenue des Montboucons 25000 BESANÇON - www.liguebfc.ffjudo.com



LIGUE DE JUDO
Bourgogne-Franche-Comté



FICHE D'INSCRIPTION DU BPJEPS MENTION JUDO JUJITSU

Identification

NOM	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Nationalité	Sexe <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone	Mail
Numéro de sécurité sociale	

Situation au regard de l'emploi

SALARIÉ(E) : Type de contrat (CDI, CDD, etc.)

Handicapé(e) : OUI NON Si oui lequel

Nom de l'employeur

Adresse de l'employeur

DEMANDEUR D'EMPLOI : OUI NON

Inscrit à pôle emploi :

Depuis le Numéro d'identifiant

**PHOTO
OBLIGATOIRE**



FICHE D'INSCRIPTION DU BPJEPS MENTION JUDO JUJITSU

Récapitulatif des pièces à joindre OBLIGATOIREMENT avec le dossier d'inscription

- Photocopie de votre diplôme de 1^{er} Dan homologué ou supérieur.
- Photocopie de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).
- Certificat médical de non-contrindication **à la pratique et à l'encadrement du JUDO** datant de moins de 3 mois.
- Pour les candidats âgés de 18 à 25 ans, fournir une photocopie du **certificat de participation à la JAPD + attestation de recensement**.
- Un document écrit** précisant notamment votre expérience personnelle et éventuellement pédagogique, accompagné d'une **lettre de motivation** indiquant votre projet professionnel.
- Une photo d'identité **portant au dos votre nom et la formation suivie**.
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social en cours de validité (document papier à demander à votre caisse d'assurance maladie ou téléchargeable sur le site internet www.ameli.fr).
La carte vitale n'est pas recevable.
- Si vous êtes français(e) **la copie recto-verso (signée) de votre Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité**.
- Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité.
- Un chèque de 50€** à l'ordre de la **Ligue BFC Judo** pour l'inscription au positionnement.
- Les photocopies des diplômes acquis (scolaire ou professionnel).
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
- Pour les candidats salariés : attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.
- Pour les candidats étudiant(e)s : copie de la carte étudiant(e).
- Extrait du casier judiciaire volet 3 (démarche en ligne sur le site : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>)



CERTIFICAT MEDICAL D'ÉDUCATEUR SPORTIF

(Article A.212-178 du code du sport)

de non contre-indication à la pratique,
à l'enseignement et à l'encadrement des
Activités Physiques et Sportives

Je soussigné(e) Docteur _____

Demeurant _____

CERTIFIE AVOIR EXAMINÉ

M / Mme _____
né(e) le ____ / ____ / ____

Demeurant _____

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale **à la pratique, à l'enseignement et à l'encadrement du Judo.**

Observations éventuelles : _____

Fait à : _____ Le, _____

Signature et cachet :

ESPACE RÉSERVÉ AU MÉDECIN
NOM : _____
Prénom : _____
Qualification (s) : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____-____-____
N° ADELI : _____

FICHE D'INSCRIPTION DU BPJEPS MENTION JUDO JUJITSU

BÉNÉFICIAIRE DU RSA : OUI NON

Durée totale de votre expérience (y compris saisonnière, bénévole, intérim, etc.)

Prise en charge envisagée de votre formation

Niveau d'études ou de formation

Niveau III : CAP / BEP / Précisez

Niveau IV : Baccalauréat / Précisez

Niveau V : DEUG / DUT / BTS / Précisez

Niveau VI : Licence / Maîtrise / Master 1 / Précisez

Niveau VII et plus : Master / Doctorat/ ... / Précisez

Informations fédérales

Club

N° de licence

Grade actuel

Date d'homologation

Élément(s) manquant(s) pour l'obtention du grade supérieur

Diplôme fédéraux acquis (AC / AS / CFEB)

Date et numéro de diplôme

Fonctions actuelles au sein du club

**FICHE D'INSCRIPTION
DU BPJEPS MENTION JUDO JUJITSU**

Structures d'accueil et tutorat

Structure(s) club(s) (obligatoire)

Adresse complète structure(s) club(s) (obligatoire)

Mail club(s) (obligatoire)

Président club (obligatoire)

Tuteur pédagogique pour la formation (obligatoire)

Mail tuteur pédagogique (obligatoire)

Téléphone tuteur pédagogique (obligatoire)

Avez-vous une perspective d'emploi à l'issue de la formation ?
(Précisez le nom de l'employeur ou du club)

Je soussigné(e) _____

déclare sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation.
- Que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables et sollicite mon inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation au BPJEPS Judo Jujitsu organisées par la Ligue Bourgogne Franche-Comté.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraude ou de fausses déclarations (Articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Date :

Signature :

Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Judo - Fédération Française de Judo et Disciplines Associées

Organisme de Formation N° 27250300025 - Siret : 82124122100018

3 Avenue des Montboucons 25000 BESANÇON - www.liguebfc.ffjudo.com

